

Appel à candidatures pour le CA de l'INM

Aux membres de l'Institut du Nouveau Monde,

L'assemblée générale annuelle (AGA) de l'INM, qui aura lieu le **14 octobre 2026 à 18h00**, sera l'occasion de procéder à l'élection de sept des seize membres de notre conseil d'administration. Comme le prévoient nos règlements, [chaque membre](#) de l'INM a le droit de poser sa candidature ou de proposer celle d'une autre personne membre en remplissant le [bulletin de mise en candidature](#). Celui-ci peut être complété et [soumis en ligne](#) avant le **7 septembre à 23h59**.

Les mandats au conseil sont d'une durée de deux ans. L'implication active et la présence assidue aux réunions du conseil sont des éléments cruciaux pour assurer le bon fonctionnement de l'INM. Le conseil se réunit environ sept fois par an et ses membres participent également à l'un des trois comités permanents (finances et audit, gouvernance et ressources humaines, stratégie) ou au comité ad-hoc (philanthropie), qui se réunissent également sept fois dans l'année.

Les candidatures sont recommandées à l'AGA pour élection par le comité de mise en candidature composé de trois membres du conseil d'administration. L'analyse et la sélection des candidatures s'appuient sur quelques critères clés:

- La diversité et l'inclusion de personnes issues d'horizons différents pour enrichir les expériences et les expertises représentées au sein du conseil d'administration;
- Les connaissances ou l'expérience des personnes candidates dans l'un des axes d'intervention de l'INM;
- Des compétences particulières sont recherchées :
 - **développement des affaires**
 - **relations gouvernementales**
 - **philanthropie et levée de fonds**
 - **juridique**
- Toute autre compétence pertinente.

Pour assurer l'équité du processus, un premier tri est fait selon une grille pondérée à partir de candidatures rendues anonymes, puis de courtes entrevues sont organisées avec les personnes candidates retenues. Ces entrevues se tiendront dans les semaines du 14 ou du 21 septembre, entre 18h00 et 21h00.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'INM, à ses activités et à sa mission. Recevez l'expression de nos sentiments distingués,



Andréanne St-Gelais
Présidente du conseil d'administration